

Choix des ateliers

Il y aura 2 séries d'ateliers (série J et série V) lors du congrès. Vous devez indiquer 2 choix d'atelier pour chacune des 2 séries. Votre premier choix pour les ateliers du jeudi et du vendredi sera respecté selon la capacité maximale de chaque salon. Dès l'instant où la capacité maximale d'un atelier sera atteinte, votre deuxième choix sera attribué. La date de réception des choix d'ateliers sera déterminante.

Inscrivez-vous le plus rapidement possible : premiers arrivés, premiers servis !

ATELIERS DU JEUDI 21 OCTOBRE / J 1 À J 6

| De 14 h à 15 h 30 | Premier choix | Deuxième choix |
|---|-----------------------|-----------------------|
| ATELIER J 1 Les défis de la notoriété | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| ATELIER J 2 Les personnes-ressources | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| ATELIER J 3 Une relève à l'horizon | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| ATELIER J 4 La représentativité des comités des usagers | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| ATELIER J 5 Les aspects légaux | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| ATELIER J 6 English workshop | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

ATELIERS DU VENDREDI 22 OCTOBRE / V 1 À V 7

| De 8 h 30 à 10 h | Premier choix | Deuxième choix |
|---|-----------------------|-----------------------|
| ATELIER V 1 Les dépenses admissibles | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| ATELIER V 2 Les critères qui font qu'une dépense devient inadmissible | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| ATELIER V 3 Une personne ressource à quel prix ? | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| ATELIER V 4 Composer avec un important surplus | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| ATELIER V 5 L'autonomie des comités vis-à-vis leur budget | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| ATELIER V 6 Exercer ses fonctions avec un petit budget | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| ATELIER V 7 English workshop | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

N'oubliez pas de compléter le formulaire d'inscription au recto.



ÉLECTIONS

De nouvelles règles pour les élections au CA du RPCU

Le conseil d'administration du RPCU a adopté lors de sa dernière réunion de nouvelles règles pour favoriser une plus grande transparence et une plus grande participation de tous ses membres lors de l'élection des membres de son conseil d'administration.

Dorénavant, c'est un comité des élections qui gèrera le processus électoral afin de favoriser une plus grande participation de tous les membres. Le comité suscitera les candidatures aux postes d'administrateur du RPCU et soumettra par la suite les noms des personnes qui souhaitent siéger au conseil d'administrateur aux membres pour un vote par la poste. Les résultats de l'élection seront connus lors de l'Assemblée générale du RPCU le 20 octobre prochain.

Afin de favoriser une plus grande constance au conseil d'administration, les postes sont ouverts en alternance. Ainsi les régions suivantes sont en élection cette année :

Bas-Saint-Laurent (élection pour la fin du mandat de 2 ans)
Capitale-nationale (élection pour la fin du mandat de 2 ans)
Estrie (élection pour un mandat de 1 an)
Nord-du-Québec (élection pour un mandat de 2 ans)
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (élection pour un mandat de 2 ans)
Chaudière-Appalaches (élection pour un mandat de 2 ans)
Montérégie (élection pour la fin du mandat de 2 ans)

Tout membre actif peut soumettre le nom d'une ou de plusieurs personnes pour siéger au conseil d'administration. Est membre actif du RPCU tout comité des usagers ou de résident qui a payé sa cotisation pour l'année en cours.

Les membres sont appelés à élire un représentant pour leur région administrative. Si plus d'un candidat ou candidate est présenté(e) dans une région, il y aura élection. Cette élection se fera par la poste. Si une seule candidature est présentée lors de la fin des mises en candidature, cette personne sera élue par acclamation.

Ainsi selon le calendrier électoral, les membres des régions en élection ont jusqu'au **10 septembre à 16 h** pour présenter des candidatures pour les postes d'administrateur ou d'administratrice en utilisant le formulaire de mise en candidature. Le bulletin de présentation peut être soumis par la poste, par télécopieur au **514 439-1658** ou par courriel à **pblain.rpcu@hotmail.com**.

Le comité des élections est composé de Madame Micheline Béland, présidente du Comité des usagers du CSSS Dorval Lachine Lassalle, de Madame Lyne Campagna, vice-présidente du Comité des usagers du CSSS Drummond et de Pierre Blain, directeur général du RPCU.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec Pierre Blain au 514 436-3744 ou avec tout autre membre du comité des élections.

L'Assemblée générale du RPCU sera appelée à entériner les changements aux règlements.

Avis de convocation Assemblée générale

Regroupement provincial des comités des usagers
Le mercredi 20 octobre 2010 à 19 h 30
(inscription à compter de 18h30)
Hôtel des Seigneurs, salon Calixa-Lavallé-Hyacinthe-Delorme
1200, rue Johnson
St-Hyacinthe (Québec)

Avis est donné aux membres en règle du Regroupement provincial des comités des usagers de la tenue de l'Assemblée générale annuelle le mercredi 20 octobre 2010 à 19 h 30

(inscription à compter de 18h30), à l'Hôtel des Seigneurs, salon Calixa-Lavallé-Hyacinthe-Delorme, 1200, rue Johnson, St-Hyacinthe (Québec).

Ordre du jour

- Vérification du quorum
- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 juin 2009
- Rapport du Président
- Rapport du directeur général
- Adoption des états financiers
- Nomination des vérificateurs
- Modifications aux règlements généraux
- Rapport du comité des élections
- Election des membres du conseil d'administration
- Divers
- Levée de l'assemblée

Fait par le secrétaire du Conseil d'administration

Pierre Blain
Le 19 août 2010

MOT DU PRÉSIDENT



M. Claude Ménard,
président du RPCU

Un nouveau défi...

De retour après un si bel été, j'espère que vous avez pu toutes et tous en profiter!

Est-ce que ce fut de même pour l'ensemble des usagers des établissements de santé et de services sociaux? Je n'en suis pas si certain. Pensons aux problèmes de la chaleur lors de période de canicule, de la gale, etc. C'est pourquoi nous devons redoubler d'ardeur afin de nous assurer de la meilleure qualité de soins et de services dont nos usagers sont en droit de recevoir.

Pour ce faire, le RPCU a beaucoup à offrir. Nous n'avons rien perdu de notre énergie et de notre optimisme. Le crédit de cette réussite revient aux membres du conseil d'administration, à notre équipe et aux membres des comités des usagers et de résidents de tous les coins de la province dont l'esprit créatif et l'attitude pratique nous alimentent de jours en jours.

Vos membres du conseil d'administration du RPCU ont su reconnaître les possibilités et les matérialiser grâce à leur implication, leur imagination, leur créativité et leur esprit d'initiative. C'est pourquoi, je tiens à les remercier pour tout ce qu'ils apportent au Regroupement. De plus, j'offre un bouquet de MERCI spécial à toutes celles et à tous ceux dont le mandat se termine.

Pour certaines régions, le processus électoral a été enclenché dans le but de combler les postes vacants. Le directeur général, Pierre Blain, a acheminé tous les renseignements nécessaires afin de permettre aux comités membres du RPCU de voir à y élire un délégué, un représentant.

Les femmes et les hommes recherchés sont des penseurs et des gens d'action créatifs, attirés par de nouveaux défis, dynamiques, visionnaires et intéressés à y investir leurs talents et leurs ressources au sein de la mission du RPCU et d'en faire un mouvement fort et représentatif de ses membres.

Nous devons être de plus en plus diversifié, créatif et à la fine pointe des technologies afin de nous assurer d'être un RÉSEAU efficace pour les usagers des établissements de santé et de services sociaux.

Le défi de ce modèle, ce RÉSEAU des comités des usagers et de résidents, est inspirant, passionnant et important pour l'ensemble des usagers.

Bonne campagne électorale et merci à toutes celles et à tous ceux qui croient en la cause.

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



M. Pierre Blain,
directeur général du RPCU
pblain.rpcu@hotmail.com

J'espère que vous avez passé un bel été et que vous êtes d'attaque pour continuer votre travail cet automne.

L'automne s'annonce chargé. En effet, le Ministre de la Santé et des Services sociaux doit présenter sa réforme des structures du réseau de la santé. Cela fait déjà deux fois que cette réforme est remise. Cette réforme est capitale car elle sera la base des futures relations des comités des usagers et de résidents avec l'ensemble du réseau.

Plusieurs rumeurs ont couru sur la place que devrait occuper les comités des usagers et de résidents au sein des institutions pour lesquelles ils travaillent.

Le Regroupement provincial des comités des usagers soutient que les conseils d'administration des institutions doivent avoir des représentants des comités des usagers et de résidents. Les comités des usagers et de résidents sont les voix citoyennes qui se font entendre dans un réseau qui autrement se repliait sur lui-même. Les fonctionnaires ont leur place mais les usagers aussi.

Le RPCU continuera à faire entendre votre voix pour que votre place au sein des conseils d'administration des établissements soit reconnue. Mais avoir sa place n'est pas suffisant, il faut aussi que vous soyez entendus.

Comment les différentes instances du réseau de la santé et des services sociaux perçoivent-elles les comités des usagers et de résidents? Comment interagissent-elles avec eux? Comment les institutions au sein desquelles vous travaillez si fort vous perçoivent-elles?

Les comités des usagers ont été créés au même titre que les conseils d'administration des institutions. Ils sont une instance légale des établissements.

Ils ont des fonctions légales qui leur sont propres et des responsabilités uniques. Ils sont autonomes dans leurs actions et dans l'administration de leur budget. Ils décident eux-mêmes comment celui-ci sera utilisé et ils n'ont pas à obtenir d'autorisation du directeur général de l'institution ou de tout autre employé. Ils rendent des comptes au conseil d'administration de leur institution par leur rapport annuel.

Il m'apparaît évident que la Loi devra être amendée pour préciser l'autonomie des comités des usagers et de résidents. En étant la voix citoyenne des usagers, les comités des usagers et de résidents doivent être entendus car leur voix est importante pour l'amélioration de la qualité des soins de santé et des services sociaux au Québec.

Le Regroupement provincial des comités des usagers qui vous représente fera entendre haut et fort votre voix.

Je vous demande donc d'être vigilant car votre voix doit être entendue et votre participation active.



PRIX RPCU

LES PRIX RPCU de l'excellence
Formulaire de présentation de candidature

Il n'est pas trop tard pour présenter votre candidature à l'un des PRIX RPCU de l'excellence. En effet, vous avez jusqu'au 24 septembre à 16 h pour la faire parvenir au directeur général du RPCU.

- INDIVIDU
COMITÉ DES USAGERS
COMITÉ DES RÉSIDENTS
AUTRES

Dans la catégorie :

Les raisons pour lesquelles je pose cette candidature (maximum 200 mots) (joindre une page séparée si nécessaire)

Blank lines for text input.

Je joins des documents en appui de cette candidature : oui non (les nommer)

Blank lines for text input.

Mon nom est :

Blank line for name input.

Fonction :

Blank line for function input.

Courrier électronique :

Retourner par la poste cette candidature avant le 24 septembre 2010 à l'adresse suivante :

Candidatures aux PRIX RPCU de l'excellence
C. P. 60563, succursale Ste-Catherine Est
Montréal (Québec) H1V 3T8

A WORD FROM THE DIRECTOR

Greetings! I hope that you had a good summer and that you are ready to take on the coming year. This next year will be very heavy. In effect, the Health Minister will present some amendments to the Health Act. The RPCU has made representation to ensure that user and resident committees maintain their place within the boards of the establishments. We have worked closely with AQESSS on this subject and we are confident that our voices have been heard. We will keep you informed of developments.

That is why it is important to maintain your membership in the RPCU. A space is reserved on the board of the RPCU to represent the English speaking member committees. The General Assembly of the RPCU will be held Wednesday October 20 2010 at 7.30 pm at the Hotel des Seigneurs in St. Hyacinthe.

I must remind you that the congress of the RPCU will be held on October 21 and 22 at this same hotel. Simultaneous translation will be available and there will be English workshops.

The RPCU has also established an Award of Excellence to recognize your efforts in promoting and defending rights and accompanying patients. Do not hesitate to present your nomination for this prize. All you need to do is send an email with the name of someone or a committee that you think deserves the award and include an explanation of about 200 words. For further information you can call me at 514 436 3744.

I wish to thank the committees that participated in the consultation to prepare our brief to be presented to the Commission on Dying with dignity. The respect of the person must be taken in to consideration in all 'end of life' decisions. Steps must be put in place to listen, help, and support the patient who must make an informed decision. The family must also be supported.

We also must be sure that the wishes of the patient are respected at all times, even after their death. That is why the RPCU believes that a 'living will' must become practice in Quebec and that a register be put in place. It will be important to establish a protocol so that the patient will be informed and be able to express a clear decision.

The RPCU recommends that patient and user committees be the ones to help disperse the information.

Here are the principle recommendations of the RPCU brief:

- That in all cases, the human dimension be at the heart of the deliberations of the Commission.
That the Commission recommends to the government that they pass the appropriate laws so that various means to terminate a life be permitted to allow persons to die with dignity
That the support of the patient takes precedence in all end of life questions.
That the MSSS put in place information kits that would be distributed in the network so that uniform information be available for everyone.

NOUVELLES

Conseil canadien d'agrément

Depuis quelques années, le Conseil canadien d'agrément avait cessé de rencontrer les comités des usagers et de résidents lorsqu'il faisait ses visites. Plusieurs d'entre vous étiez préoccupés et le Regroupement provincial des comités des usagers aussi.

Madame Lise Carignan, représentante de la Table régionale des comités des usagers et comités de résidents de la Mauricie et du Centre-du-Québec, a donc fait des représentations auprès d'Agrément Canada. Le directeur général du RPCU avait aussi fait part des mêmes préoccupations lors d'une rencontre informelle avec Agrément Canada.

Nous sommes heureux de vous informer qu'Agrément Canada va réintroduire dans le déroulement de ses visites une rencontre systématique avec les comités des usagers et de résidents. Cela reconnaît que vous êtes des interlocuteurs incontournables au sein des démarches d'amélioration de la qualité de vie.

LES ACTIONS DU RPCU

- Élection du président du RPCU, M. Claude Ménard, au conseil d'administration du Conseil québécois d'agrément;
Participation du RPCU à la Table sur les soins spirituels;
Rencontre de la Table régionale des CSSS de l'Île de Montréal;
Rencontre de la Table régionale des comités anglophones;
Lettres au PDG de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal sur la planification stratégique et les coupures de lits de soins de longue durée;
Rencontre avec David Levine, PDG de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, et Louis Côté, directeur, sur la place des comités des usagers et de résidents lors de la planification stratégique et les coupures de service sur l'île de Montréal;
Kiosque à l'occasion de la Journée internationale contre la maltraitance envers les personnes âgées;
Réunion du conseil d'administration du RPCU;
Trois réunions du comité exécutif du RPCU;
Participation à 10 assemblées annuelles de comités des usagers (Montréal et régions);
Consultation des membres des comités des usagers et de résidents en vue de la préparation d'un mémoire pour la Commission spéciale sur la question de Mourir dans la dignité;
Rédaction d'un Mémoire pour la Commission spéciale sur la question de Mourir dans la dignité;
Préparation du congrès 2010 du RPCU;
Rédaction du Rapport annuel du RPCU;
Nomination et participation du directeur général du RPCU au Comité des partenaires de l'AETMIS;
Rencontres avec des comités des usagers en région.

Planifier vos formations de l'automne, contactez Jean Lortie par courriel :

jlortie.rpcu@hotmail.com

S'engager pour MIEUX aider...

CONGRÈS | REGROUPEMENT PROVINCIAL DES COMITÉS DES USAGERS



LE CONGRÈS ARRIVE VITE – INSCRIVEZ-VOUS !

Frais d'inscription

Table with 2 columns: Category (Members/Non-members) and Amount (225 \$ / 275 \$ plus taxes).

Les frais d'inscription comprennent la participation aux activités suivantes : conférences, ateliers, lunch et souper du jeudi, pauses-santé, documentation remise sur place et remise des prix du RPCU.

Veuillez libeller votre chèque à l'ordre du Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), le joindre au formulaire dûment rempli et le poster avant le 1er octobre 2010 à l'adresse suivante :



Congrès du RPCU
C. P. 60563, Succursale Ste-Catherine Est
Montréal (Québec)
H1V 3T8

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

- Comité des usagers
Comité de résidents
Autre

Nom

Titre

Nom du comité des usagers ou de l'organisme

Adresse du comité ou de l'organisme

Ville et code postal

Téléphone Télécopieur

Courriel

Etes-vous une personne à mobilité réduite ? oui non

Avez-vous un accompagnateur ? oui non

Si oui, quel est son nom ?

EN BREF

- M. André Labbé, représentant au conseil d'administration du RPCU de la Montérégie, a remis sa démission. Le RPCU le remercie de son engagement à la cause des comités des usagers et de résidents.
Le RPCU félicite Monsieur Steve Verreault qui a reçu le MÉRITE CITOYEN de La Ville de Saint-Félicien pour son implication et son engagement.
Félicitation au Comité des usagers de l'Hôpital Maisonneuve Rosemont pour le bel outil de promotion que fut le magnifique spectacle présenté en mai dernier en collaboration avec des employés de leur institution.
Le RPCU remercie les deux étudiants, Jimmy Marcotte et Hugues Clément, qui ont travaillé cet été au RPCU ainsi que la stagiaire Lise Clark en informatique.
Le RPCU félicite Monsieur Steve Verreault qui a reçu le MÉRITE CITOYEN de La Ville de Saint-Félicien pour son implication et son engagement.
L'AQESSS a préparé un Mémoire pour la Commission Mourir dans la dignité.